



COMPTE RENDU – CONSEIL DE DISTRICT 26.11.2025

au District de Football de Haute-Loire

ORDRE DU JOUR :

1 – Nombre de Licences

Le nombre de licences enregistrées à ce jour s'élève à 11 095, soit un retard d'environ 4 %.

La baisse du nombre de licences est principalement attribuée à la suppression du pass'sport, qui a eu un impact négatif notable sur les jeunes licenciés.

Ce phénomène est observé à l'échelle régionale et nationale.

2 – Validation du PV du Conseil de District du 24 septembre,

Validé à l'unanimité sans abstention et sans vote contre

3 – CR des différentes réunions :

Les comptes rendus, notamment ceux issus de la conférence nationale, ont été transmis et intégrés dans les dossiers remis aux membres.

4 – Gestion des reports liée à la situation météorologique

Une organisation spécifique est mise en place pour la gestion des intempéries hivernales.

Un responsable (Hervé Besson pour la saison 2025-2026) est désigné pour centraliser les décisions, en lien avec les secteurs concernés. Les décisions d'annulation pourront être prises :

- Le vendredi à 18h pour les rencontres du samedi,
- Le samedi à 18h pour les autres rencontres.

Les clubs seront informés rapidement via les canaux de communication habituels. Un salarié du district sera d'astreinte afin de relayer les informations de façon efficace.

5 – Soirée des bénévoles des finales U17 & U19

L'organisation de la soirée des bénévoles ayant œuvré lors des finales des 17 et 19 est évoquée. Les modalités seront précisées ultérieurement.



6 - Points sur les candidatures de l'AG et finales 2025/2026

Les candidatures seront arrêtées au 5 décembre.

Un club supplémentaire pourrait se positionner. Une consultation des membres sera organisée afin de prendre une décision avant Noël, avec information rapide des clubs concernés.

7 – Point sur le foot féminin

Les échanges portent sur l'encadrement et la structuration de la section sportive féminine, en lien avec les évolutions fédérales à venir.

8 – Point sur la section sportive féminine

Les échanges portent sur l'encadrement et la structuration de la section sportive féminine, en lien avec les évolutions fédérales à venir.

9 – Bilan et suite à donner sur la mise en place de 3 arbitres en D1

Un bilan est dressé sur la mise en place de 3 arbitres, notamment en D1.

La question de l'observation des arbitres est également abordée, avec la nécessité de renforcer le suivi et l'accompagnement.

Les clubs seront interrogés sur leurs souhaits mais aussi le coût potentiel du projet.

10 – Point sur le renouvellement des tablettes

Le renouvellement des tablettes utilisées lors des rencontres est évoqué. Des précisions seront apportées ultérieurement sur les modalités (les différents coûts pris en charge par la FFF, la Ligue AURA). Les demandes des clubs intéressés ont été prises en compte dans les quantités obligatoires à respecter. Le district informera les clubs de ces montants dès que possible suite aux votes du bureau quant à sa participation financière.

11 – Demande de la Commission animation et Futsal

Les demandes formulées par la commission Animation et Futsal sont présentées et feront l'objet d'un suivi spécifique.



12 – Divers :

- Signature Charte Élus et Membres commissions – Toutes à signer pour le 30/10 (en cours)
- Observation d'arbitre
- Convention tri partite et Lycée Charles et Adrien Dupuy
- Fiche Aide à l'emploi

Le Président du District

Laurent LERAT

La Secrétaire Générale

Marion CHABAL



INFOS

1 – Nombre de licenciés au 26 novembre 2025 : 11095

4 – Remises de Labels et Inaugurations :

- Labels :
 - 29/11 : LANDOS : Patrick & Richard
 - 06/12 : BAS-EN-BASSET : Laurent, Richard & Serge
 - 15/12 : BRIOUDE : à désigner

- Inaugurations :
 - 21/11 : ENTENTE LOIRE MEZENC à désigner
 - 06/12 : DUNIERES : Laurent

7 – Points sur les candidatures pour l'AG et les finales :

- . 13/06 AG et Finales Hte-Loire FEM et MAS
USSL – BRIVES – ESPALY – MONISTROL

- . 06/06 Finales Régis FAY et Réserves
ORB – COUBON – BRIVES – FONTANNES – ST FERREOL – ESPALY –
BAS EN BASSET – MONISTROL

- . 30/05 Finale Féminine à 8
COUBON

- . 20/06 Finales U15 & U18
NORD VELAY – BAS EN BASSET

- . 28/03 Finale PITCH U13 DEP
ORB – BRIVES - MONISTROL



Une trajectoire budgétaire inédite au service du football amateur

La FFF dispose aujourd'hui de moyens financiers renforcés, rendus possibles par la signature de nouveaux contrats de partenariats et par une gestion rigoureuse de ses ressources. Dans un contexte économique pourtant difficile, la Fédération a su créer les conditions lui permettant d'accroître son soutien en direction du football amateur, en cohérence avec les priorités fédérales fixées en début de mandature.

Cette dynamique se traduit par un renforcement sans précédent des moyens consacrés au football amateur. Dès cette saison (2025-2026), les montants consacrés au football amateur atteignent 120 M€, un nouveau record, avant même l'entrée en vigueur du nouveau contrat d'équipementier, Nike, en 2026-2027. Cette trajectoire positive se poursuivra de manière progressive : 140 M€ la saison prochaine, puis 146 M€, pour atteindre 151 M€ en 2028-2029.

Dans les prochains mois, une seconde étape viendra prolonger cette Conférence Nationale : une tournée des territoires sera engagée dès le début de l'année 2026. Elle permettra d'adapter les mesures cadres aux réalités locales et de définir, avec les ligues, districts et clubs, les indicateurs, modalités d'application et objectifs à atteindre pour bénéficier des subventions supplémentaires. Fidèle à sa méthode, la Fédération poursuivra ainsi son travail de co-construction au plus près des territoires.

CINQ ENJEUX, NEUF ENGAGEMENTS

Au terme d'une première phase de consultation et de concertation menée avec les acteurs du monde amateur, la FFF a présenté aujourd'hui **neuf engagements**, destinés à répondre directement aux besoins du monde amateur. Ces mesures très concrètes ont un objectif commun : **agir au plus près des clubs** et soutenir l'ensemble des territoires, y compris ultramarins, dans leurs spécificités. Elles s'articulent autour de **cinq enjeux prioritaires**, qui guideront l'action fédérale pour les quatre prochaines années.



ENJEU N° 1:

Déployer la politique fédérale en tenant compte de la spécificité de chaque territoire

Ce premier enjeu vise à donner à chaque territoire les moyens de réussir selon ses propres caractéristiques, tout en avançant collectivement vers les grandes priorités fédérales fixées pour les prochaines années. Cet enjeu inclut également une attention renforcée portée aux territoires ultramarins.

► **Engagement n°1** - *La mise en place de nouveaux contrats d'objectifs territoriaux avec les ligues et les districts.*

- Création de nouveaux contrats d'objectifs territoriaux, entièrement repensés.
- Ces nouveaux contrats garantissent la mobilisation de l'ancienne part fixe et de l'ancienne part variable (25 %).
- Désormais, 100 % des montants sont garantis, sous réserve du respect des directives fédérales et de la mise en œuvre d'un plan d'actions tenant compte des quatre priorités fédérales : structuration des clubs ; développement de la pratique (football éducatif, futsal, foot santé) ; déploiement du plan 500 000 licenciées ; engagement sociétal (lutte contre les VSS, inclusion, environnement).
- Une enveloppe supplémentaire de 3 M€ sera mise à disposition des ligues et districts. Elle sera attribuée en fonction d'indicateurs partagés, au bénéfice des territoires les plus engagés.

ENGAGEMENT N°1:

LES AIDES GARANTIES AUX LIGUES ET DISTRICTS: AUGMENTATION DE 33%



100%
de la somme
est désormais garantie

7,9 M€

+33%
d'augmentation



► **Engagement n°2 – Un plan spécifique dédié aux territoires ultramarins**

- Mise en place d'un plan renforcé destiné à répondre aux besoins spécifiques des territoires ultramarins.
- Augmentation du budget global : de **2,4 M€ à 4,2 M€**, soit une hausse de plus de 70 %.
- Doublement progressif des aides de fonctionnement dédiées aux ligues ultramarines (de 400 000 € à 800 000 € par saison ; le montant de 800 000 € ne sera obtenu qu'au terme de la troisième saison).
- Augmentation de l'enveloppe FAFA dédiée aux équipements et aux transports : de 280 000 € à 1 M€ par saison, sanctuarisée.
- Soutien accru à la création de postes administratifs avec un budget annuel de 200 000 €.

► **Engagement n°3 – Un rééquilibrage et un renforcement des dotations Nike offertes aux ligues et districts**

- Rééquilibrage et renforcement du dispositif de dotations Nike.
- Rehaussement du seuil minimum de dotation pour les districts : **10 000 €** (au lieu de 7 500 €).
- Nouvelle grille d'attribution, applicable dès le 1er juillet 2026 :
 - Districts < 20 000 licenciés : 10 000 €
 - Districts < 40 000 licenciés : 15 000 €
 - Districts > 40 000 licenciés : 20 000 €
- L'enveloppe globale attribuée aux ligues et districts atteindra **3,8 M€**, soit une hausse de 800 000 €.



ENJEU N°2

Renforcer le projet club pour structurer durablement les territoires

Renforcer le projet club, accompagner les dirigeants et aider les districts à mieux répondre aux besoins du terrain : c'est l'objectif principal visé au travers du déploiement de conseillers en développement. La FFF souhaite ainsi renforcer le rôle des instances de proximité et améliorer le service apporté aux clubs dans leur structuration quotidienne.

► **Engagement n°4 - Le déploiement de conseillers en développement dans tous les territoires métropolitains et ultramarins**

- Déploiement d'une centaine de conseillers en développement, création complémentaire à celles cadres techniques, sur l'ensemble du territoire, en métropole comme en Outre-mer.
- Une ressource humaine dédiée au déploiement des programmes fédéraux et au renforcement de la structuration et de l'attractivité des clubs amateurs.
- Cette mesure répond à un besoin clairement exprimé par les territoires, souhaitant disposer d'une présence de proximité pour mieux accompagner les clubs.
- **Un accompagnement renforcé au service du projet club :**
- Accompagnement individualisé des clubs dans la construction de leur projet associatif et de développement.
- Aide à la structuration grâce au relais des programmes fédéraux prioritaires (football éducatif, développement de la pratique, féminisation, engagement sociétal...).
- Un soutien opérationnel visant à apporter des réponses concrètes aux dirigeants, quel que soit le profil ou la taille du club.

Un budget dédié de 2,5 M€ sera progressivement déployé pour financer cette nouvelle politique d'accompagnement.

ENJEU N°3

Le football féminin : une priorité nationale

Le développement du football féminin constitue l'une des priorités de la FFF. Dans les années à venir, elle mobilisera ainsi des moyens financiers et humains inédits pour lever les obstacles à la pratique, accompagner les clubs qui s'engagent et valoriser l'ensemble des parcours féminins. L'ambition est claire : **atteindre 500 000 licenciées d'ici 2028**, soit un doublement du nombre de pratiquantes en quatre ans.

► **Engagement n°5 – Des aides renforcées et fléchées vers le développement du football féminin**

- Les clubs qui investissent dans le développement de la pratique féminine verront leur accompagnement renforcé (équipement, transport, emploi, formation).
- Engagement fédéral fort : **25 % des moyens FAFA** seront consacrés au football féminin.
- Cela représente **16,8 M€ mobilisés pour le développement du football féminin sur la période 2026-2028**.
- Création d'équipes ou de sections féminines au sein d'un club sera valorisée par le versement d'un bon d'achat Nike.





ENJEU N°4

Soutenir les clubs au quotidien

La FFF souhaite accompagner tous les clubs, quels que soient leur taille, leur localisation ou leurs moyens. Le FAFA doit être un outil accessible à tous les clubs : dès lors qu'un club porte un projet, il doit pouvoir être soutenu. Les dispositifs présentés ci-dessous seront déployés dans les mois à venir pour accompagner les clubs et soutenir le football des jeunes dans tous les territoires.

► **Engagement n°6 – Un FAFA renforcé pour structurer durablement les clubs**

Le FAFA constitue l'outil central d'accompagnement et de structuration des clubs, au service de leur projet associatif.

- L'enveloppe traditionnelle du FAFA (emploi, formation, équipement, transport) sera portée de **14,5 M€ à 27 M€**, soit une hausse de près de **90 %**.
- Une attention particulière sera portée à la formation des encadrants, notamment pour les équipes de jeunes, les écoles de football et la pratique féminine, à travers le renforcement des dispositifs de bons et bourses de formation.

ENGAGEMENT N°6 : UN FAFA RENFORCÉ POUR STRUCTURER DURABLEMENT LES CLUBS



Maintien de l'ensemble des dispositifs de financement actuels

Augmentation des aides en faveur des projets de terrains de foot à 8 en synthétique

Garantie d'un financement de 50% pour les projets de terrains à effectifs réduits (min. 1000 habitants)

EMPLOI / FORMATION : priorité à l'encadrement des jeunes et renforcement des bourses renouvelées

27 M€
14,5 M€ 90% ↑



► **Engagement n°7 - Crédit d'un dispositif « petits équipements » destiné à tous les clubs**

- Mise en place d'un nouveau dispositif universel de soutien pour répondre aux besoins matériels du quotidien. Ce dispositif permettra aux clubs d'acquérir des équipements indispensables à leur fonctionnement : matériel sportif, électroménager, matériel informatique, mobilier de club house.
- Chaque club pourra bénéficier d'une **aide directe de 500 €**, sous la forme d'un bon d'achat utilisable sur la plateforme Le Corner.
- Ce dispositif représentera un budget de **2 M€ par saison**, avec l'objectif de soutenir **12 000 clubs** sur les trois prochaines années.

► **Engagement n°8 - Des dotations Nike renforcées pour les clubs amateurs**

- À partir de la saison 2026-2027, l'enveloppe consacrée aux bons d'achat Nike sera portée à **7,4 M€**, soit une hausse de **400 000 €**.
- **Création de la dotation Coupe de France Crédit Agricole** (enveloppe de 800 000 €), destinée à valoriser les exploits des clubs amateurs engagés dans les premiers tours de la compétition. Les clubs qui éliminent une équipe évoluant au moins deux divisions au-dessus bénéficieront d'une dotation Nike spécifique. Ce dispositif vise à récompenser les parcours marquants et à renforcer l'attractivité de la Coupe de France pour les clubs amateurs.



ENIEU N°5

Une Fédération solidaire

Ces derniers mois, plusieurs territoires ont été touchés par des événements climatiques, des catastrophes naturelles ou des actes de vandalisme. Ces situations ont montré la nécessité pour la FFF de disposer d'un dispositif permanent permettant d'intervenir rapidement auprès des clubs concernés.

► Engagement n°9 – La création d'un fonds d'aide d'urgence

Création d'un **fonds d'urgence inédit**, doté de **1 M€ par an**, destiné au soutien des clubs confrontés à des situations exceptionnelles. Activation possible chaque année, à hauteur de **1 M€**, pour venir en aide :

- Aux clubs victimes de **catastrophes naturelles**,
- Aux clubs touchés par des **accidents graves**,
- Aux clubs confrontés à des **dégradations criminelles**.

Ce fonds offre un cadre d'intervention rapide et structuré, garantissant la continuité de la pratique dans les territoires affectés.